

38 - Subventions aux associations culturelles et structures partenaires

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :

I - Subventions aux associations culturelles

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations culturelles suivantes afin de soutenir leur projet structurel ou la préparation des manifestations qu'elles organisent durant le 1^{er} semestre 2014.

Sous réserve d'une répartition définitive lors d'un prochain Conseil Municipal, il est proposé la répartition suivante :

➤ Les Enfants de l'Espoir

L'association encadre la chorale de jeunes enfants de Besançon Les Enfants de l'Espoir depuis 1988.

Elle organise du 1^{er} au 4 mai 2014 la première édition du «Festival International de Choeurs d'Enfants», à Besançon et accueille pour l'occasion 250 enfants chanteurs. Un chœur de la Ville jumelée de Tver est invité ainsi que le Chœur du New College d'Oxford pour le concert de clôture.

Afin de soutenir l'activité de l'association Les Enfants de l'Espoir et lui permettre la préparation de ce nouveau festival, il est proposé d'aider l'association à hauteur de **2 500 €**.

➤ Orgue et Culture

L'association a pour objectif la promotion de l'orgue. Elle projette en 2014, d'organiser une série de concerts dédiés à la musique baroque allemande, intitulés «Abendmusiken».

L'association organise notamment dans ce cadre, en mai, un concert exceptionnel associant orgue, ensemble instrumental et vocal, qui mettra en valeur l'exceptionnel orgue de l'église Saint Claude, récemment restauré.

Afin de soutenir l'activité de l'association Orgue et Culture et lui permettre la préparation de ces concerts, il est proposé d'aider l'association à hauteur de **1 500 €**.

➤ Les Trombonistes de Franche-Comté

L'association a pour objectif de promouvoir le trombone en Franche-Comté en organisant régulièrement des master-classes avec des personnalités du monde musical et des rencontres entre trombonistes de la région.

Elle organise à Besançon, du 2 au 4 mai 2014, des rencontres intitulées «Des chansons dans la coulisse». Cette manifestation, participative et pédagogique, encadrée par le tromboniste de jazz professionnel Jean-Louis Pommier, associera de jeunes musiciens amateurs et donnera lieu à un concert de restitution à l'auditorium du Conservatoire à Rayonnement Régional de Besançon.

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de **1 000 €** à l'association Les Trombonistes de Franche-Comté afin de l'aider à la bonne mise en oeuvre de ces rencontres.

➤ Association Juste Ici

L'association Juste Ici soutient des projets artistiques dans l'espace public. Pour cela, elle organise un temps fort, le Festival «Bien Urbain», à Besançon dont la 4^{ème} édition se déroulera du 7 juin au 5 juillet 2014.

Le Festival «Bien Urbain», parcours artistique dans (et avec) l'espace public, se déroule sur une période d'un mois avec un temps de création pour des artistes internationaux (peintures murales, installations dans l'espace public, créations multimédias) et un temps de restitution et propositions artistiques destinées aux publics, sous des formes renouvelées : librairie, visites commentées, rencontres avec les artistes, tables rondes, projections.

Afin de soutenir l'association pour poursuivre la préparation et la mise en oeuvre de l'événement, il est proposé d'allouer une subvention complémentaire à hauteur de **7 500 €**.

➤ **Pas serial s'abstenir**

L'association a pour objectif la promotion de la littérature noire, policière et sociale et de sa lecture. Elle organise la 17^{ème} édition du «Festival des littératures policières, noires et sociales», du 16 au 18 mai 2014, au Kursaal, à Besançon. L'édition 2013 a mis à l'honneur Marseille et ses nombreux auteurs de polars.

L'association invite chaque année, pour l'occasion, des auteurs et parfois des cinéastes. Elle réalise en amont des soirées-lecture et des interventions en milieu scolaire à Besançon. L'association valorise et favorise les échanges conviviaux entre le public et les auteurs.

En 2014, l'association accueille, en partenariat avec la Médiathèque Pierre Bayle, Laetitia Bourgeois, spécialiste d'oeuvres de fiction ayant pour cadre la période médiévale, ainsi qu'une vingtaine d'écrivains représentatifs de la vitalité et de la diversité du polar français. Parmi eux, un auteur de bande dessinée est invité en partenariat avec l'association bisontine Chifoumi.

Il est proposé de soutenir l'association Pas serial s'abstenir pour la mise en oeuvre du festival, à hauteur de **2 500 €**.

➤ **Jeunesses musicales de France de Franche-Comté**

L'association, depuis 70 ans, a pour mission d'accompagner les enfants et les jeunes dans une découverte active de toutes les musiques. Délégation régionale de l'association nationale Jeunesses Musicales de France, l'association, qui dispose de deux emplois permanents, organise la diffusion de spectacles musicaux sur tout le territoire régional, destinés aux élèves, sur le temps scolaire.

6 spectacles ont été organisés à Besançon sur l'année scolaire 2013-2014, ce qui représente une trentaine de représentations proposées aux écoles du territoire pour environ 9 000 entrées, dont un concert réservé aux classes de maternelle.

L'association développe en amont sa participation à la diffusion des compagnies régionales : elle organise en 2014, une première audition régionale destinée à des artistes de Bourgogne et de Franche-Comté, dont des Bisontins, en vue de la tournée nationale des Jeunesses Musicales de France, pour la prochaine année scolaire.

Il est proposé de soutenir l'activité de l'association Jeunesses musicales de France de Franche-Comté à hauteur de **2 500 €** pour 2014.

➤ **Les Trois Soeurs**

L'association bisontine Les Trois Soeurs a pour principal objectif la création et la diffusion de spectacles de théâtre, ainsi que l'animation culturelle dans un contexte social et éducatif, afin de lutter notamment contre les discriminations. La structure, qui dispose d'un emploi permanent, est hébergée à la Friche Artistique de Besançon.

L'association finalise en 2014 un projet de création de spectacle intitulé «Femme ici ou ailleurs», à partir d'ateliers d'écriture en France et en Algérie.

Il est proposé de soutenir l'activité de l'association à hauteur de **1 500 €** afin de lui permettre, notamment, de mener à bien ce projet.

➤ **Le Bastion**

L'association Le Bastion bénéficie d'un conventionnement triennal auprès de la Délégation Culture de la Ville de Besançon. Elle assure à Besançon la gestion de locaux de répétition musicale et, en collaboration avec La Rodia et le Conservatoire à Rayonnement Régional, participe à la mise en cohérence d'une politique d'accompagnement et de formation aux musiques actuelles. Elle est Centre Info Rock depuis avril 2013.

Afin de soutenir le projet structurel de l'association et ses activités en 2014, il est proposé d'augmenter, au titre de 2014, et de façon exceptionnelle, le soutien financier accordé par la Ville à l'association à hauteur de **15 000 €**.

➤ **Musiques en Perspectives**

L'association Musiques en Perspectives organise la 9^{ème} édition du «Festival de Besançon Montfaucon» du 30 mai au 8 juin 2014.

La manifestation accueille des concerts de formations et artistes d'exception à Besançon et dans des communes du Grand Besançon.

Concerts, visites guidées, conférences, classes de maîtres, travail pédagogique en amont du festival, café-concerts et expositions, associés à la mise en valeur de lieux de patrimoine, permettent de multiplier les moyens d'approche des publics de la musique.

Afin de soutenir l'association pour la mise en oeuvre de l'événement, il est proposé de lui allouer une subvention complémentaire de **15 000 €**.

II - Subventions aux associations culturelles et structures dans le cadre du dispositif Emergences

En lien avec les structures culturelles bisontines partenaires (Scène nationale de Besançon, La Rodia - Scène de musiques actuelles, Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté, Service Culturel du CROUS), la Ville de Besançon accompagne et met en lumière, à l'occasion de la Semaine des Emergences, les créations de nouveaux artistes du spectacle vivant.

La 7^{ème} édition de cette manifestation, qui permet à ces jeunes artistes de dévoiler leurs créations inédites au public et aux professionnels sur les plateaux des scènes bisontines, se déroulera du 2 au 6 juin 2014 et mettra à l'honneur quatre projets.

Afin de permettre à ces artistes de finaliser leurs créations pour cet événement, il est proposé d'apporter les aides financières aux associations et structures suivantes :

- Edouard II - Ring-Théâtre / Association Plus proche toutefois du ring (théâtre)

Fondée en 2009, la Compagnie Ring-Théâtre réunit de jeunes artistes issus d'écoles d'art dramatique nationales (ENSATT de Lyon, Comédie de St-Etienne, ESAD de Montpellier) ou régionale (DEUST théâtre de Besançon) et développe son projet autour d'un théâtre de littérature, de politique et d'histoire.

S'inscrivant dans une alternance entre création contemporaine et répertoire et poursuivant sa recherche d'un théâtre politique, la Compagnie Ring-Théâtre a décidé de monter la pièce «Edouard II» de Christopher Marlowe et de se confronter ainsi au souffle d'un récit épique, dans la tradition des grandes pièces du théâtre populaire.

Il est proposé d'allouer une aide de **5 500 €** à l'Association Plus proche toutefois du ring pour avancer dans son processus de création et finaliser la première étape de son projet qui sera présenté au Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté durant la Semaine des Emergences.

- Sorg & Napoleon Maddox / Zutique productions (musiques actuelles)

Ce projet de création concrétise la collaboration musicale initiée en 2013 entre le jeune beatmaker bisontin Léo Dufourt alias «Sorg» et le rappeur chanteur américain Napoleon Maddox, en parallèle de la sortie d'un EP (5 titres) en mars 2014. Ce duo s'entourera des compétences du graphiste vidéaste bisontin Florian Sabatier pour ajouter un travail visuel à cette création scénique.

A travers cette collaboration avec un artiste confirmé et un accompagnement par la structure Zutique Productions en charge de l'administration et de la diffusion, ce projet s'avère une étape importante dans le parcours artistique et le processus de professionnalisation de Léo Dufourt.

Il est proposé d'allouer une aide de **5 000 €** à l'Association Zutique Productions afin de permettre d'avancer et finaliser le projet de création scénique «Sorg & Napoleon Maddox» qui sera présenté à La Rodia durant la Semaine des Emergences.

- Sous Vide / Association Projet D (théâtre et marionnettes)

Créé en 2012 et installé à la Cartonnerie de Mesnay, le collectif Projet D réunit six jeunes artistes issus de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette de Charleville Mézières.

Actuellement, le collectif Projet D poursuit la création de son premier spectacle en salle, «Sous Vide», mis en scène par Marie Godefroy, projet de création de théâtre sur roulettes et marionnettes, proposant un questionnement sur le rapport à l'origine.

Après un premier soutien en décembre 2013 afin de permettre d'avancer dans ses processus de création et de structuration, il est proposé d'allouer une aide complémentaire de **3 500 €** à l'Association Projet D pour prolonger et finaliser son projet de création qui sera présenté à l'Espace-Scène nationale de Besançon durant la Semaine des Emergences.

- Le Locataire (titre provisoire) / Association Tide Company (cirque théâtre)

Tide Company, créée en 2008, fonde sa démarche sur des racines circassiennes et une approche contemporaine.

Deuxième projet porté par la compagnie, «Le Locataire» est une pièce écrite pour trois comédiens issus du cirque et guidée par l'écriture d'un auteur. Sous les contours d'un univers absurde, étrange et cinématographique, elle vise à confronter la part civilisée de l'homme avec l'intime.

Après un premier soutien à l'avancée de son processus de création, il est proposé d'allouer une aide complémentaire de **3 000 €** à l'association Tide Company afin de prolonger et finaliser son projet de création qui sera présenté au Théâtre-Scène nationale de Besançon durant la Semaine des Emergences.

- La Bouloie en Ébullition - 14 au 18 avril 2014 (Festival) - Service Culturel du CROUS

Prélude aux «Emergences», la manifestation proposée par le Service Culturel du CROUS du 14 au 18 avril 2014 au Petit Théâtre de la Bouloie présente, pour sa 6^{ème} édition, des projets de pratiques artistiques amateurs d'étudiants. Elle peut s'inscrire ainsi comme une première étape de repérage de talents émergents issus des filières artistiques bisontines, qui à cette occasion assurent leurs premiers pas sur scène.

Il est proposé une aide de **2 500 €** au CROUS de Besançon pour la réalisation de ce festival.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à se prononcer sur l'attribution de ces subventions,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute convention ou avenant à intervenir dans ce cadre.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 68 500 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 49 000 € sur la ligne 65.30/6574 CS 10032,
- 17 000 € sur la ligne 65.33/6574 CS 10032,
- 2 500 € (subvention au CROUS) sur la ligne 65.33/65731 CS 10032.

«**M. LE MAIRE** : Je voulais simplement faire une petite remarque par rapport aux associations culturelles. On dit que ça coûte de l'argent mais lorsqu'on soutient une association de quartier, quel que soit le quartier d'ailleurs, il y a quelque chose qu'on ne prend jamais en compte, on regarde l'argent qu'on donne à l'association de quartier, aux clubs sportifs par exemple, mais il y a quelque chose qu'on ne valorise jamais, c'est le bénévolat. Et la question qu'il faudrait se poser c'est combien ça coûterait de faire une action dans un quartier dans le domaine du sport, dans le domaine de l'action sociale, combien ça coûterait s'il n'y avait pas l'association et qu'il fallait payer tous les gens qui interviennent ? Eh bien je peux vous dire que 15 - 20 € de l'heure, ça coûte très cher et que quelque part il faut savoir que lorsqu'on soutient une association c'est un bénéfice pour la collectivité d'un point de vue philosophique mais aussi un bénéfice financier et si les associations disparaissaient du territoire communal ça coûterait beaucoup plus cher, tellement cher qu'on ne pourrait même pas le faire, avec beaucoup moins de résultats. Donc je tenais à dire cela parce que les associations, qu'elles soient sportives, socioculturelles, culturelles, c'est très important. Il ne faut pas les soutenir d'une façon inconsidérée, il faut être exigeant sur leurs comptes mais c'est un bénéfice social et même financier important. Est-ce qu'il y a des remarques sur ce rapport ? Est-ce qu'il y a des abstentions ? 2. Manifestement je n'ai pas convaincu par mon discours. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Il n'y en a pas».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme ANDRIANTAVY n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 avril 2014.